

(Approuvé.)

M. le PRÉSIDENT: L'article 93 est-il approuvé ?

(Approuvé.)

M. le PRÉSIDENT: L'article 94 est-il approuvé ?

(Approuvé.)

M. le PRÉSIDENT: L'article 95 est-il approuvé ?

Hon. sénateur BRUNT: Cet article renferme-t-il de nouveaux éléments ?

M. FRASER: Ces pouvoirs transitoires sont tous nouveaux, en réalité, puisqu'ils s'appliquent à des situations nouvelles.

(Approuvé.)

Hon. sénateur McDONALD (*Kings*): M. Fraser pourrait peut-être nous expliquer en ses propres termes l'article 95.

M. FRASER: On vise ici à transférer au nouvel Office les fonctions précédemment assumées soit par la Commission des transports, soit par la Direction des normes du ministère du Commerce, selon le cas, sans nuire, autant que possible, aux relations, droits et intérêts de ces entreprises, dans la mesure où l'intérêt public n'en souffre pas. Nous nous sommes efforcés d'effectuer ce transfert en causant le moins d'ennuis possibles. Telle est l'idée maîtresse, et j'espère que nous avons réussi.

M. le PRÉSIDENT: L'article 95 est-il approuvé ?

(Approuvé.)

M. le PRÉSIDENT: Nous sommes convenus, je crois, de réserver l'article 96. L'article 96 est-il réservé ?

(Réservé.)

M. le PRÉSIDENT: L'article 97 est-il approuvé ?

(Approuvé.)

M. le PRÉSIDENT: L'article 98 est-il approuvé ?

(Approuvé.)

M. le PRÉSIDENT: L'article 99 est-il approuvé ?

(Approuvé.)

M. le PRÉSIDENT: L'article 100 est-il approuvé ?

(Approuvé.)

M. le PRÉSIDENT: L'article 101 est-il approuvé ?

(Approuvé.)

Hon. sénateur BOUFFARD: Comme certains articles sont réservés, nous ne pouvons les adopter avant que nous ayons entendu l'avis du ministre sur les modifications que nous avons préconisées. Nous avons proposé un changement